



Document d'orientation 2025 – 2028

Congrès du 12 juin 2025

Ce document définit les orientations de notre activité syndicale pour les années à venir. Il rappelle les bases et champs d'action de notre syndicat.

A. Comment poursuivre et renforcer notre activité syndicale ?

Chaque membre du syndicat a la possibilité de s'impliquer en fonction de ses intérêts et de ses disponibilités. Pour permettre à de plus en plus de syndiqué·es de s'impliquer dans la vie syndicale, il faut pouvoir former et intégrer davantage de camarades dans nos instances afin qu'ils et elles se sentent légitimes à s'y investir. C'est une des raisons pour lesquelles une modification des statuts est proposée lors de ce congrès : l'ouverture des CSD à tous les adhérent·es.

I. Structurer notre activité militante

1. Planifier notre activité

Nous avons commencé à mettre en place des calendriers prévisionnels annuels des CSD et stages. Il faut continuer et arriver à mettre en place des plans de travail afin de mieux cadrer notre activité, de développer la réalisation d'objectifs à moyen et long termes. Cette planification de l'activité syndicale permet de renforcer notre démocratie syndicale, en gagnant en lisibilité sur nos activités pour les syndiqué·es et en permettant ainsi de les inclure plus aisément dans l'activité syndicale.

2. Suivre les syndiqués

Pour développer l'activité syndicale, favoriser l'adhésion et la syndicalisation, un suivi régulier des adhérent·es est nécessaire afin de renforcer leur lien avec le syndicat.

Pour améliorer encore l'efficacité du travail syndical, nous devons disposer d'une base de données qui soit la plus fiable et la plus complète possible via COGITIEL. Par conséquent, il est important que chaque syndiqué·es informe le bureau du SDEN des changements de situation personnelle et professionnelle (adresse personnelle, mail, échelon, détachement, disponibilité, temps partiel, ...). Une campagne sera mise en place à chaque rentrée scolaire.

3. Pour un syndicat féministe

Un syndicat féministe est un syndicat qui s'adapte aux réalités de ses adhérentes. Dans le cadre du développement de la syndicalisation, le syndicat mettra à disposition des moyens permettant la participation de toutes à la vie syndicale ainsi que la mise en responsabilité de celles-ci.

La Commission Exécutive doit être formée à l'analyse concernant l'égalité femme-homme et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et à une meilleure compréhension des causes de ces inégalités.

4. Mise en conformité légale

Le syndicalisme est de plus en plus attaqué et menacé par la montée de l'extrême droite et des gouvernements de plus en plus autoritaires. Nous devons continuer nos efforts pour nous mettre en conformité avec la législation. Le registre RGPD doit être tenu à jour, les comptes publiés régulièrement sur un site internet (UD ou CGT OT).

II. Renforcer le lien syndicat-syndiqué·e

Depuis 2022, la CGT Educ'Action 37 s'est appuyée sur 240 cotisant·es (tous corps confondus) en Indre-et-Loire. Ce nombre est stable, chaque année une dizaine de nouvelles adhésions compensent les départs. Comment la CGT Educ'action 37 peut-elle se développer davantage et inciter les camarades syndiqués à devenir militants ?

1. La convivialité

La vie syndicale n'est pas seulement composée d'instances, de réunions, de grèves et de tournées. La convivialité est une des manières possibles de les amener à plus d'engagement et de militantisme. Le syndicat relaiera les événements festifs des Unions Locales et de l'Union Départementale. Les deux CSD conviviaux ainsi que les apéros syndicaux contribueront à créer du lien avec les adhérents et sympathisants.

2. Remontées des syndiqué·es

La CGT Educ'action 37 défend et porte les revendications des collègues en CAPA et lors des audiences auprès des autorités administratives. Pour porter efficacement la parole des collègues, il est nécessaire d'améliorer la communication entre le syndicat et les syndiqué·es pour avoir d'une part une vision la plus juste de ce que vivent les collègues au quotidien et pour les informer le plus efficacement possible des décisions prises lors de ces instances.

Les syndiqué·es ne doivent pas hésiter à contacter le syndicat quelles que soient les questions. Pour maintenir les collègues informé·es et le panneau syndical à jour, du matériel militant peut être mis à disposition à l'accueil de l'UD ou envoyé dans les sections les plus éloignées. Des rendez-vous de récupération peuvent se fixer sur d'autres lieux.

3. La communication

Nous devons continuer de développer la communication envers les syndiqué·es en informant : mails, site internet, réseaux sociaux et aussi l'ouverture des CSD à toutes et tous.

Les tournées dans les établissements qui ont lieu à la rentrée et lors des gros mouvements sociaux doivent être renforcées et plus régulières. Celles-ci sont principalement prise en charge par les membres déchargé·es, les participant·es aux CSD et toujours avec l'aide active des retraité·es.

Chaque adhérent·e reçoit une multitude d'informations provenant de la CGT par mails, par listes de diffusion/discussion, réseaux sociaux, presse syndicale ... Devenir militant, c'est s'approprier ces informations.

Les réseaux sociaux (site internet, Facebook, Bluesky et Instagram) doivent proposer des contenus qui permettent aux syndiqué·es de disposer de l'information nécessaire et de participer à la vie syndicale.

Une réflexion sur le mail (fréquence, contenu, cible...) devra être menée.

Un travail pourrait s'engager sur l'envoi dont la périodicité serait à déterminer d'un « bulletin » bref avec les rendez-vous de la période, du matériel pour les panneaux syndicaux...

Pour la communication syndicale, nous devons nous efforcer de privilégier l'usage des logiciels libres. La CGT se donne pour ambition de renouveler ses formes et canaux de communication nous devons participer à ce changement d'usages en abandonnant What'sApp, Google. Une formation des membres du bureau sur la communication et sur la rédaction de tracts sera nécessaire, celle-ci est proposée par l'UNSEN.

4. Continuité syndicale actifs·ves-retraité·es

Face aux attaques incessantes, il est nécessaire de rappeler que la continuité syndicale est indispensable, pour la construction d'un rapport de forces suffisant afin de stopper les reculs sociaux et gagner de nouveaux droits.

Les retraité·es ne sont plus dans le rythme d'une activité professionnelle chronophage, mais restent les témoins, les acteurs et actrices, d'une vie professionnelle passée au service des intérêts des salarié·es de l'éducation, à ce titre ils et elles apportent leur expérience et leurs revendications spécifiques.

III. Renforcer la syndicalisation

Renforcer notre syndicat est une condition indispensable à la construction du rapport de force. Accroître le nombre de nos syndiqué·es c'est aussi augmenter le rapport de force en notre faveur au service d'une meilleure défense individuelle et collective de l'ensemble des collègues. Nous agissons syndicalement dans un secteur incontournable de la fonction publique et pour cette raison, la syndicalisation doit être un objectif central de notre action militante.

1. Présence dans les luttes

En participant à des actions de grande envergure et des luttes locales nous renforçons notre visibilité.

Les revendications doivent se faire entendre par des journées de mobilisations massives, par la grève.

2. Soutien individuel et collectif

Le suivi des syndiqué·es est activité importante de notre syndicat. Nous continuerons à informer et accompagner nos collègues lors des mutations ou des rendez-vous de carrière. Nous poursuivrons le soutien aux collègues en difficulté avec le souci de développer au maximum les réponses collectives et de solidarité.

3. L'information syndicale sur temps de travail

Les sections CGT Educ'action animent des HMI dans les EPLE autour des questions de précarité et de casse du statut en direction des personnels non-titulaires et titulaires. Il faudrait commencer à organiser dans le 1^{er} degré des RIS durant l'année scolaire.

Il faudrait pérenniser la mise en place d'HMI ou la participation aux HMI intersyndicales dans les établissements où nous ne sommes pas présents.

IV. Se former

Chaque salarié·e de l'Education Nationale dispose du droit à suivre 12 jours de formation syndicale par an sur son temps de travail. Ce droit n'est pas assez utilisé.

La formation confédérale

La formation générale, interprofessionnelle, qui s'inscrit dans le parcours de formation syndicale développée par la Confédération (s'impliquer, participer, développer) qui donne des repères à nos syndiqué·es et que nous devons investir davantage.

Elle est un moment important au cours duquel les syndiqué·es, issus d'horizons professionnels très différents, se rencontrent et échangent sur leurs environnements de travail et syndical. Ces échanges sont extrêmement enrichissants et mettent en valeur les liens interprofessionnels au sein de la CGT. C'est ainsi que les syndiqué·es découvrent l'activité des Unions Locales et de l'Union Départementale qui accueillent ces formations et qui font vivre un certain syndicalisme de proximité adapté aux situations locales.

L'UD-CGT 37 propose des formations plus spécifiques comme les formations combattre les violences sexistes et sexuelles au travail ou découverte de l'INDECOSA.

La formation CGT Educ'action

Nous devons notamment veiller à ce que chaque nouveau syndiqué puisse participer à un stage d'accueil dans les mois suivants son adhésion.

La CGT Educ'Action 37 doit aussi organiser plus de formations spécifiques en lien avec les métiers de l'éducation (Conditions de travail, Statuts, droits et rémunérations, AED ...) et aider l'URSEN à mettre en place de nouvelles formations comme celle prévue sur le sujet de l'amiante.

La FERC propose aussi un large catalogue de formations.

V. S'impliquer dans les structures de la CGT

1. S'engager dans la CGT Educ'action

Afin de coordonner notre activité entre les six syndicats de notre académie face au rectorat, nous avons une union académique : URSEN Orléans -Tours. Cela permet d'avoir une activité paritaire plus efficace, mais aussi de mutualiser nos moyens et nos actions.

Participer aux congrès nationaux et CNU de l'UNSEN nous permet de connaître les pratiques et les situations des autres départements. Cela contribue également à notre formation de militants.

2. S'engager dans les instances départementales et régionales et négociations avec l'administration

La loi transformation de la fonction publique a mis à mal le paritarisme. La gestion collective protège les collègues des pressions hiérarchiques. La CGT défend des cadres collectifs de gestion transparents.

Les prochaines élections professionnelles auront lieu en 2026 et seront un enjeu vital pour la CGT au niveau national comme dans l'éducation. Il faudra mener une campagne ambitieuse dès cette fin d'année. Pour que les élections soient un succès, il faut que notre campagne soit le débouché logique de tout un travail de fond d'information et de défense de nos collègues par nos réunions d'informations, nos actions et une syndicalisation la plus massive possible. Chaque syndiqué·e peut devenir actrice ou acteur de cette campagne et peut contribuer à hauteur de ses possibilités.

3. S'engager dans le secteur interprofessionnel

La construction d'un syndicalisme combatif, dans notre branche, est liée au renforcement de la combativité syndicale dans tous les secteurs professionnels.

Pour cela, la CGT Educ'action 37 doit continuer à prendre toute sa place dans la vie des organisations interprofessionnelles de la CGT, les UL et l'UD.

La tenue du congrès confédéral en 2026 à Tours est une occasion pour chaque syndiqué·es de s'engager davantage dans l'interpro.

4. Poursuivre la collaboration intersyndicale et l'implication dans les collectifs

Face aux menaces réactionnaires de toutes parts et avec un renforcement de l'extrême droite, le rapprochement avec les autres organisations syndicales de classe et de lutte doit s'accélérer sans renier notre identité et nos revendications.

Nous sommes convaincu·es qu'une coopération intersyndicale permet un rapport de force plus solide face au mépris et à la violence de l'institution. A l'échelle départementale, la CGT travaille de concert avec Sud Education 36-37 et la FSU 37 et aussi avec les autres organisations sur des actions spécifiques selon les revendications.

Nous sommes à présent impliqué·es dans trois collectifs locaux plus ou moins actifs : « Alerte ! Enfance en danger », « RASED » et « Santé ». Il nous faut, néanmoins rester vigilant·es, lorsque nous sommes sollicité·es par des collectifs à ne pas perdre de vue nos

priorités, nos responsabilités syndicales, à évaluer le temps que nous pouvons y consacrer car souvent très chronophages, et surtout à prioriser l'indépendance de la CGT qui se caractérise par une autonomie de décision et d'action.

Les associations proches des idées de la CGT sont aussi des appuis dans le travail syndical. Dans notre département, les droits des jeunes migrant·es à l'éducation sont malheureusement souvent bafoués et le travail de l'association RESF et du collectif « Pas d'enfants à la rue » est primordial. Nous soutenons leurs actions par des dons ou la participation à des mobilisations.

B. Un syndicat pour tous les personnels de l'Education

La CGT Educ'Action 37 poursuit son combat contre la mise en concurrence des établissements et des personnel·les. Elle s'élève contre une conception entrepreneuriale et managériale du service public d'éducation. La logique de la contractualisation et de précarisation en cours des personnels est renforcée par la loi Blanquer et la loi de Transformation de la Fonction Publique.

Certains champs professionnels restent faiblement représentés dans notre syndicat. Nous comptons parmi nos adhérents peu de personnel·les administratif·ves, d'AESH et des personnel·les du 1^{er} degré. Ces personnel·les représentent un enjeu important pour notre syndicat car ils sont le symbole du caractère inter catégoriel de la CGT Educ'Action. Il est nécessaire de ne pas les oublier lors de nos actions dans les établissements afin de ne pas limiter notre militantisme à la salle des professeur·es. Nous devons commencer des tournées dans les écoles primaires.

Les personnels non-titulaires représentent une proportion de plus en plus importante parmi l'effectif total de l'académie. Nous devons les considérer comme des collègues à part entière. Nous devons aussi nous préoccuper des différents personnels stagiaires. Il est essentiel de mobiliser tous les nouveaux entrants dans l'Education Nationale pour leur faire connaître leurs droits syndicaux.

La CGT Educ'action 37 s'engage au quotidien pour faire respecter les droits des personnels non-titulaires, en gagner de nouveaux et exiger un plan de titularisation sans conditions de concours ni de nationalité.

Malgré la mise en place de la CDIsation pour les AED et AESH, ces métiers restent précaires, souvent à temps partiel contraint et peu rémunérés. Nous revendiquons un véritable statut de fonctionnaire de catégorie B, ainsi qu'un statut d'étudiant·es/salarié·es avec un temps de décharge accru pour les personnes en étude ou en formation.

C. Pour un syndicalisme de branche, interprofessionnel, combatif, de classe et de masse !

La spécificité de la CGT Educ'action est son inscription dans un syndicalisme confédéré. Il fait la force de la CGT, aujourd'hui le premier et le plus ancien syndicat de lutte. La CGT Educ'Action 37 inscrit son action dans un cadre interprofessionnel. C'est notre vision d'un syndicalisme de classe, combatif, de lutte, qui œuvre pour les revendications communes (protections sociales, salaires, réductions du temps de travail etc.), pour la transformation d'ensemble de la société et la rupture avec le système capitaliste.

Notre syndicalisme doit prendre toute sa place dans le combat qui fait le lien entre urgence sociale et urgence environnementale.

Dans le département, la CGT Educ'Action 37 s'emploie à y contribuer à mesure de ses moyens.

I. Salaire : l'enjeu du pouvoir de vivre dignement

La CGT revendique le dégel du point d'indice, une indexation des salaires et des pensions sur les prix et un rattrapage indiciaire de 400 euros mensuels pour toutes et tous, un salaire minimum de 2 600 euros bruts ou 2000 euros nets pour tout le monde en début de carrière.

Nous continuerons à nous battre contre les projets de régression sociale des gouvernements qui se succèdent : pour la réduction du temps de travail, un départ en retraite dès 60 ans avec 37,5 annuités et une protection sociale efficace et solidaire.

Ces objectifs ne seront atteints que par des luttes.

II. Défendre un Service Public d'Éducation émancipateur et de qualité

La réussite de tous et toutes les jeunes élèves en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation est notre ambition. La CGT Educ'action porte un projet ambitieux pour l'École, ses acteur·ices et ses usager·ères.

L'ensemble des attaques contre les écoles, les collèges et les lycées ne sont pas à prendre séparément. Elles menacent tout le système éducatif dans le but de privatiser et de renforcer la mainmise du patronat sur celui-ci. La CGT Educ'action 37 se bat aussi pour défendre une école libre, publique et démocratique qui vise l'émancipation individuelle et collective et ne doit pas être au service de l'exploitation capitaliste. La CGT Educ'action 37 défend la liberté pédagogique et elle rappelle son attachement à un service public laïque, à la continuité territoriale et à l'égalité sociale.

Nous nous opposerons à une réduction continue du nombre de postes et nous revendiquerons des conditions de travail décentes pour nos collègues comme pour nos élèves.

III. Lutter contre toute forme de discrimination

Nous voulons faire vivre un syndicalisme qui combat radicalement toutes les tentatives de divisions au sein du monde du travail, qu'elles invoquent les opinions, les orientations sexuelles, les origines ou la nationalité : un syndicalisme internationaliste et féministe.

La main-d'œuvre féminine est majoritaire l'Éducation Nationale. Les femmes sont l'objet de sexisme au quotidien, de discriminations et de violences dans le cadre professionnel. C'est pourquoi la CGT Educ'Action 37 s'engage à élargir le développement syndical vers les métiers les plus féminisés et faire vivre un syndicalisme féministe qui s'empare de la situation des travailleuses et de leurs problématiques spécifiques.

Au sein même de nos établissements, de nombreuses et nombreux collègues se trouvent confrontés de manière grandissante à des discours racistes, antisémites, sexistes et homophobes. Dans le même temps, les pouvoirs publics renforcent une politique de traque des élèves et jeunes majeurs scolarisés sans papier et de leur famille, accroissant leur précarité.

La CGT Educ'action 37 entend continuer à se battre contre toutes les discriminations dans nos établissements comme dans la société.

IV. Défense des droits et libertés publiques

Dans un contexte de crise économique et sociale majeure, les personnel·les et usager·ères de l'éducation, comme l'ensemble des travailleuses et travailleurs, font face à des attaques massives contre leurs droits et libertés. Les poursuites judiciaires contre les militant·es se multiplient ces dernières années avec la création d'un arsenal répressif.

Dans le champ professionnel de l'Éducation, la loi dite sur « l'école de la confiance » et les pratiques de la hiérarchie engendrent une restriction des droits des personnel·les et de leur liberté qui se manifeste par le recours de plus en plus courant à des sanctions disciplinaires.

Plus généralement, les libertés syndicales et collectives sont attaquées, avec la répression antisyndicale et les attaques contre la liberté d'organisation et de manifestation.

La CGT Educ'action 37 entend combattre ces régressions en matière de libertés publiques.

V. Pour une société écologique

Les exigences capitalistes en termes de profit sont incompatibles avec une vraie transition écologique, qui requiert de radicalement changer de modes de production. Le syndicalisme doit prendre toute sa place dans le combat qui fait le lien entre urgence sociale et urgence environnementale.

Au niveau local nous entamons en collaboration avec les syndicats SUD et FSU une campagne sur le bâti scolaire et l'amiante. Nous revendiquons l'amélioration des lieux de travail : isolation thermique, phonique...

En conclusion, l'objectif que continue de se fixer notre syndicat est d'être au plus près des revendications et des préoccupations de tous les personnels, de tenter d'organiser le plus collectivement possible les échanges, les ripostes, les luttes contre les pressions réactionnaires qui s'accroissent, tant dans le domaine de l'éducation que dans l'ensemble de la société.

.Glossaire

CA : conseil d'administration

CM : conseil des maîtres

CSD : conseil syndical départemental

EPL : établissement public local

FCPE : Fédération nationale des Conseils de Parents d'Elèves

FERC : Fédération de l'Education, de la Recherche et de la Culture

HMI : heure mensuelles d'information syndicale

INDECOSA : Information Défense des Consommateurs Salariés

RASED : réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

RESF : Réseau Éducation Sans Frontières

RIS : Réunions d'Information Syndicale

SDEN : Syndicat départemental de l'Education Nationale : la CGT Educ'action 37

UD : Union départementale des syndicats CGT

UL : Union locale des syndicats CGT

UNSEN : Union Nationale des Syndicats de l'Education : la CGT Educ'action

URSEN : Union Régionale des Syndicats de l'Education Centre-Val de Loire